

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: (8)

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIII^e Année.

SUPPLÉMENT au N^o 8.

Août 1897.

SOMMAIRE. — Manœuvres du II^e corps d'armée. — NOUVELLES ET CHRONIQUE.
Italie: Réorganisation de l'armée. — ACTES OFFICIELS: Mission militaire; —
Nominations, transferts. — *Carte des manœuvres de 1897.*

Manœuvres du II^e Corps d'armée.

Nous extrayons de l'ordre de corps n^o 1, arrêté par le colonel-divisionnaire Keller, commandant intérimaire du II^e corps d'armée, les renseignements suivants :

Preennent part aux manœuvres : le II^e corps d'armée, un régiment de recrues des IV^e, VI^e et VIII^e division, sous les ordres du lieutenant-colonel d'état-major Th. Schulthess, le 8^e régiment de cavalerie, la compagnie de guides n^o 8, un régiment d'artillerie tiré du parc de corps ; enfin, pour la journée du 15 septembre, la 5^e division d'artillerie de position.

Le corps d'armée se mobilise, pour le cours préparatoire, du 28 au 31 août. Le programme des manœuvres comporte :

7 septembre : Exercices à double action de régiments combinés, sous la direction des commandants de brigades :

8 septembre : Exercices à double action de brigades combinées, sous la direction des commandants de divisions ;

9 septembre : Demi-journée d'exercices de petites unités et demi-journée de repos ;

10, 11, 13 et 14 septembre : Exercices de division contre division ;

15 septembre : Manœuvre du corps d'armée contre un ennemi marqué ;

16 septembre : Revue passée par M. le conseiller fédéral Muller, chef du Département militaire fédéral ;

17 et 18 septembre : Licenciement.

Les dimanches 5 et 12 septembre sont jours de repos. Des cultes militaires auront lieu le dimanche 5.

Pendant les manœuvres de division contre division, l'état de guerre durera du 10 septembre, à 6 h. m., au 11 septembre, à la fin de la manœuvre, et du 13 septembre, à 6 h. m., au 14 septembre, à la fin de la manœuvre. Avant-postes pendant les nuits du 10 au 11 et du 13 au 14 septembre.